

Les solutions

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les solutions.

Voici les solutions des énigmes que contient notre numéro du 17 mars :

1. Le fleuve, la voie lactée. 2. La reine d'une ruche. 3. Le roi des cartes, le roi du tir. 4. Il lève l'autre patte. 5. Parce qu'elle tient l'autre en l'air. 6. A une autre demi-lune. 7. Les yeux. 8. Le sapin. 9. L'écorce.

10. Un édreon. 11. Un petit ballon de baudruche. 12. De la terre cuite. 13. L'ortie, le poivre. 14. Parce que le village ne peut être au milieu de l'église. 15. Un dragon tombe tout seul de son cheval, tandis qu'une pomme bovarde doit être cueillie. 16. Dans sa 21^{me} année. 17. La douzaine. 18. L'écho. 19. Un seul.

20. Quand il se tait. 21. En février. 22. Le feu. 23. La mouche qui se pose sur le nez du pasteur. 24. Le lit d'un fleuve. 25. Un cours d'eau. 26. Cinq. 27. Le coup de cloche. 28. La clochette au cou de la vache. 29. Une différence considérable.

30. Devant le coiffeur qui va leur couper les cheveux. 31. Parce qu'il la sait par cœur. 32. Sous le ciel. 33. Quand le renard la saisit. 34. La chaux. 35. Le saucisson est ficelé aux deux bouts et le capucin au milieu du corps. 36. Aucun. 37. Ses os. 38. La commode. 39. La lettre *r*.

40. La flamme de la lampe. 41. Le trou. 42. Celui qui prononce ces paroles. 43. Elles sont toutes trois attachées par le cou, et non par le milieu du corps. 44. Le derrière du moucheron. 45. Un instrument de musique. 46. Quand il est nu. 47. Mouillées. 48. La marmite. 49. L'ortie.

50. Les poteaux du télégraphe ou du téléphone. 51. Le cheval aveugle. 52. Derrière sa pipe. 53. La fumée. 54. Les dents de la scie. 55. Le cerueil. 56. L'ombre. 57. Les clous du soulier. 58. Pour voir si on ne leur a pas coupé la queue. 59. Le mal de mer.

60. Le miroir. 61. Le mâle de la cigogne. 62. La chaise, la table. 63. Dans le désert du Sahara, ce sont les Arabes qui montent les chameaux ; sur la place d'armes de Thoune, c'est l'inverse. 64. La femme du sacristain est la fille du pasteur. 65. Sa mort. 66. La roue du moulin, le pendule de l'horloge. 67. Le mot *et*. 68. Les quatre roues de la voiture. 69. Le vent.

70. Parce qu'il y a plus de moutons blancs que de moutons noirs. 71. En pelant un oignon. 72. Deux lumières. 73. Le deux janvier.

L'aiguille. — Un voyageur montrant à l'aubergiste une aiguille à coudre :

— Voyez, elle se trouvait dans mon potage !
— Diables de femmes ! et dire, quand il s'agit de recoudre un bouton, qu'on est incapable d'en trouver une dans toute la maison !

Bébé, à maman. — Quand je serai grand, je me laisserai croître toute la barbe...

— Et pourquoi, mon chéri ?
— Parce que je n'aurai plus besoin de me laver. CARLO.

Neuchâtel et Neuchâtel.**Fromage et fromage.**

Il y a, en Europe, deux villes qui portent le nom de Neuchâtel, l'une est chez nous, en Suisse ; l'autre, en Normandie.

M. de Saint-Elme, conseiller à la cour royale de Dijon, était allé à Rouen, où quelques parlementaires le reçurent avec les prévenances, les égards et les cérémonies que l'on se prodigue entre confrères. Aux repas qu'on lui donna, Saint-Elme distingua de tous petits fromages en bondons qui lui parurent crémeux et d'une pâte très fine.

— De quel pays les tirez-vous ? dit-il à son amphitryon.

— De Neuchâtel.
— Parbleu ! j'en suis charmé ; j'ai dans cet endroit un correspondant, et je lui écrirai de m'en envoyer à Dijon.

Le conseiller demande quinze douzaines de fromages. C'est assez, dit-il, pour les faire con-

naître à mes amis, et je serai toujours à même d'en redemander.

Quelque temps après il retourne en Bourgogne, où les fonctions de sa charge le rappelaient.

Un jour qu'il recevait les membres de la chambre dans laquelle il siégeait, son maître-d'hôtel, pâle, presque tremblant et l'œil éfaré, vient au milieu du dîner lui dire à l'oreille : *Monsieur ! monsieur ! voilà les fromages de Neuchâtel qui arrivent.*

— Ah tant mieux ! j'aurai le plaisir d'en offrir à mes collègues ; faites-en servir six sur la table.

— Comment, monsieur, six !
— Oui, six ou huit sur une assiette ; les autres vous les mettez dans l'armoire de l'office.

— Monsieur plaisante ; cela est impossible.
— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Monsieur c'est qu'un seul fromage, grand comme une meule de moulin, ne peut tenir dans une assiette, et qu'on ne saurait mettre dans une armoire les cinq grandes charrettes qui sont dans la cour de l'hôtel.

— Qu'est-ce à dire ? Cinq charrettes ! — Voyez plutôt, monsieur, répond le maître-d'hôtel en lui donnant la lettre de voiture qui monte à une somme considérable.

Le pauvre Saint-Elme s'aperçoit, mais trop tard, qu'il a pris la Suisse pour la Normandie, et qu'il a effectivement demandé quinze douzaines de fromages aussi grands que ceux de Gruyère. Concevez l'embarras et la confusion de ce malheureux conseiller au milieu de cette cargaison de fromage capable d'approvisionner plus de soixante épiciers de province !

*

Autre aventure, non moins singulière. On était à cette époque où le numéraire, presque entièrement disparu de la circulation, ne permettait plus que les échanges en nature à ceux qui n'avaient pas confiance dans les assignats.

Une troupe de comédiens ambulants vint donner quelques représentations à Neuchâtel (France), et pour attirer les spectateurs ils avaient mis leurs places à 20 ou 10 sous, payables soit en monnaie, soit en fromages.

La vieille baronne d'Outreville, retirée dans son donjon, à deux lieues de Neuchâtel, entend parler avec éloges de ces comédiens.

— Je les verrai, dit la baronne, et elle monte en carriole.

On la conduit au théâtre. Sa femme de chambre l'accompagne avec sa filleule, et son vieux domestique la suit. Pour régaler tout son monde du spectacle, elle avait péniblement tiré de son escarcelle un louis gardé depuis le mariage de Louis XV.

Arrivée au bureau, elle demande quatre premières places, et donne le louis. On lui remet poliment quatre billets.

— Rendez à madame son reste, s'écrie le contrôleur, et, à l'instant, on porte dans la carriole quatre cents petits fromages représentant les 20 francs de surplus.

A la vue des huit paniers qui renferment cette singulière monnaie, la baronne jette des hauts cris ; elle prétend qu'on insulte sa qualité : ses gens ne peuvent s'empêcher de rire ; la foule entoure sa voiture ; les lazzis, les quolibets partent de tous côtés.

Madame d'Outreville a des fromages jusqu'au menton. La baronne sent tout le désavantage de sa position ; elle prend son parti en femme qui sait vivre ; elle s'efforce de rire aussi et, retournant à son donjon, dit aux plaisants :

— *Au revoir, mes bons amis, voilà ma provision faite pour l'année.*

Précieux. — Un pharmacien fait distribuer à profusion une petite brochure-réclame portant ce titre :

« Des premiers secours à donner en cas d'accidents graves ou de mort violente. »

Coquilles. — Rendant compte de la discussion à laquelle donna lieu, au sein du Grand Conseil, lors de sa dernière session, la question de l'enseignement religieux à l'école, un journal du canton écrit :

« Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir, etc... »

*

Voir *Feuille officielle* :

« La Justice de Paix du cercle de ... donne avis de l'ouverture de la succession de Jean ... , détesté intestat, etc. »

Les feuilles d'hygiène et de médecine populaire. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger frères, éditeurs. Rédacteur en chef : G. Sandoz, Dr en médecine. Un an : Suisse, 2 fr. 50. Etranger : fr. 3.—

On ne saurait trop insister sur la nécessité de répandre et vulgariser les saines notions de l'hygiène qui, sans empiéter sur le domaine de la médecine, enseigne les moyens de s'entretenir en bonne santé. Or, la revue des *Feuilles d'Hygiène* possède toutes les qualités requises pour enseigner ces notions élémentaires, ces soins préventifs qui seuls maintiennent l'équilibre dans notre constitution et assurent l'intégralité de nos facultés physiques et le bon maintien de notre santé.

Naïf, mais perspicace.

GEORGES-ABRAM, de Corcelles, est naïf, d'une naïveté qui se complique d'une timidité dont il n'a même pas pu se défaire en fréquentant de nombreuses brasseries, au temps de ses études, à Lausanne.

Son père l'a envoyé, pour se dégourdir, chez un sien parent ayant acquis une haute situation à Chicago (spécialité : lard fumé au Maryland).

Après deux ans de séjour « dans les Amériques », l'oncle ayant parachevé l'éducation du neveu, se décide à le restituer à son pays d'origine, où, sa fortune et l'aurore de deux traversées lui permettront de devenir municipal, en attendant de plus sérieuses prébendes.

Embarqué à bord de *La Bretagne*, notre Corcallin remarqua dès le premier jour une jeune élégante dont le minois lui parut appartenir à une « Kellnerin » attachée jadis à la brasserie où, étudiant, sa casquette vert-pomme l'obligeait à consommer.

Mais comment aborder une personne aussi distinguée ? Hélas ! on a beau avoir fréquenté durant vingt-quatre mois du lard fumé au Maryland, avoir appris le shake-hand en coup de pompe, mâché un anglais exécrable arrosé de cocktails variés, la timidité n'a pas disparu !

Le sixième jour — ils sont longs à bord — enhardi par un sourire engageant de la jeune élégante, Géo-A (Georges-Abram est trop roturier) cherche comment il peut bien entrer en conversation.

Enfin, brusquant tout en saluant gauchement, il se décide : « Mademoiselle est sans doute passagère ?... »

— Mais oui, et vous aussi ?...

— On pourrait peut-être faire route ensemble ?

L'entente cordiale fut bientôt cimentée. Georges-Abram passe pour un tombeur des cœurs, un Don Juan accompli. Et le père n'a jamais regretté son argent : « Il n'y a que les Amériques pour vous dégourdir un homme » !

Le tout est d'avoir l'esprit d'à propos ; Georges-Abram ne l'a eu que le sixième jour, mais il l'a eu ! E. F.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Le vrai Byron, d'après de nouveaux documents, par M. Reader. — Terre natale. Roman, par Jeanne Mairet. (Quatrième partie). — Le poète national de la Petite-Russie. Taras Schevchenko, par Louis Leger. (Seconde et dernière partie). — Le sentiment religieux dans l'œuvre de Victor Hugo, par P.-Félix Thomas. — Paris au printemps de 1801, par Paul Usteri et Eugène Ritter. — Emile Boutmy, par le